

Les "Mondes francophones" font leur entrée au Collège de France par Gladys Marivat, [Le Monde](#), 6 juillet 2018

Créée en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie, la nouvelle chaire aura pour première titulaire l'écrivaine haïtienne Yanick Lahens.

Montrer la richesse et la diversité des mondes francophones et donner une tribune aux chercheurs de ces pays. Telle est l'intention qui a présidé à la création de la chaire « Mondes francophones » du Collège de France.

Le 4 juillet, Alain Prochiantz, administrateur de l'institution, et Jean-Paul de Gaudemar, recteur de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), ont annoncé que Yanick Lahens serait la première titulaire de cette chaire. Créée dans un premier temps pour trois ans, elle sera successivement occupée par deux autres personnes venant de pays francophones, issues du monde des arts et des sciences.

Antoine Compagnon a porté la création de la chaire. Le professeur considère l'auteure, Prix Femina en 2014 pour son roman *Bain de lune* (Sabine Wespieser), comme « **une personnalité remarquable de la littérature et de la culture en langue française** ». Née en 1953 à Port-au-Prince, Yanick Lahens a longtemps enseigné à l'université d'État d'Haïti, qu'elle a quittée en 1995, après avoir œuvré à l'introduction de l'enseignement du créole à l'école primaire.

Elle a été membre du conseil d'administration du Congrès international des études francophones et a participé à la fondation de l'Association des écrivains haïtiens. Auteure d'une œuvre traduite en six langues et récompensée par de nombreux prix, Yanick Lahens s'investit en Haïti dans la vie culturelle et la promotion de la lecture.

Contactée par téléphone, l'écrivaine se réjouit de la création de la chaire, qui arrive selon elle « **à point nommé** » :

« Avons-nous un savoir partagé dans ces mondes francophones, à égalité ? Je ne pense pas. Aujourd'hui, les savoirs continuent de porter le poids d'un indéniable ethnocentrisme. Si je prends le cas d'Haïti, un jeune Haïtien normalement scolarisé en sait davantage au sortir du secondaire sur l'histoire de France qu'un Français qui a fait bac + 5 n'en sait sur Haïti. Or, une grande partie de l'histoire d'Haïti, c'est aussi l'histoire de France. Je pense – il y a des termes qui font un peu peur aujourd'hui – qu'il faut décoloniser le savoir. Nous sommes toujours dans des rapports centre-périphérie qui s'inscrivent dans un certain paradigme de ce qui définit l'homme, depuis les temps modernes. Et je crois qu'il faut se défaire de cette construction qui a opacifié toute une part de l'humanité. »

Pour l'écrivaine, il existe de toute évidence plusieurs « mondes francophones », « **des espaces qui ont été des colonies françaises, et qui, à travers l'histoire, se sont appropriés et ont délocalisés la langue et la culture françaises** ». Cette délocalisation s'est jouée dès la fin du XVIII^e siècle en Haïti, « **avant même l'invention du concept de francophonie, d'ailleurs** », souligne l'auteure. Elle en est persuadée : premier pays où la colonisation s'est nouée, puis dénouée, Haïti est un lieu essentiel pour comprendre le monde d'aujourd'hui.

« Créolophonie »

Le 21 mars 2019, Yanick Lahens donnera sa leçon inaugurale, « Urgence(s) d'écrire, rêve(s) d'habiter ». « **Je tenterai de montrer comment la littérature haïtienne est marquée par le caractère impensable de son histoire. Dès le départ, quand la parole politique ou sociologique se heurte à l'impossibilité de nommer, la littérature a pris le relais pour dire la difficulté pour des femmes et des hommes déportés, transplantés et sommés d'habiter malgré eux l'orage, l'inconnu.** » En juin 2019, un colloque abordera des sujets aussi divers que la « créolophonie », la musique, la religion et les arts plastiques haïtiens.

L'écrivaine souhaite que la nouvelle chaire encourage les universités françaises à rattraper leur retard sur les études postcoloniales. « **De nombreux historiens français ont travaillé sur la question haïtienne, mais n'ont jamais eu le rayonnement mérité. Quand je pense qu'à Duke University [à Durham, en Caroline du Nord], il y a un département d'études haïtiennes, le fait qu'un tel département n'existe pas en France est symptomatique de quelque chose de grave.** » L'enseignement de Yanick Lahens sera, quant à lui, largement diffusé grâce à sa mise à disposition gratuite sur le site Internet du Collège de France et à des programmes spécifiques sur RFI.